

Les chiffres de ce baromètre sont issus des fichiers SIAM de la DJEPVA. Ces données ont fait l'objet d'un traitement par l'INJEP, au travers de la Mission des Etudes de l'observatoire et des statistiques (MEOS). Les données sélectionnées ici portent sur l'accueil collectif de mineurs avec hébergement uniquement. Seules, les déclarations de séjours pour lesquelles un récépissé a été édité ont été comptabilisées. Les séjours sont comptabilisés selon la destination et non le lieu d'enregistrement.

Ce document propose de mettre en exergue des chiffres clés.

## International

- **6 877 séjours internationaux**
- **+20,31%** d'évolution en 9 ans
- **96%** de séjours longs (5 jours ou plus)

**167 500** enfants et adolescents sont partis

Ce sont les 14-17 ans qui sont le plus partis à l'étranger durant cette période

2018-2019



## National

- **47 852 séjours en France et DOM-COM**
- **-10,59%** de séjours en 9 ans
- **44,10%** de séjours longs (5 jours ou plus)

**1 278 369** enfants et jeunes sont partis

Ce sont les 6-13 ans qui sont le plus partis en France durant cette période.

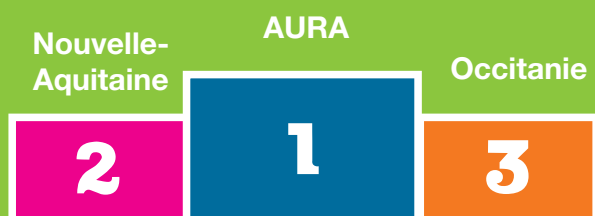
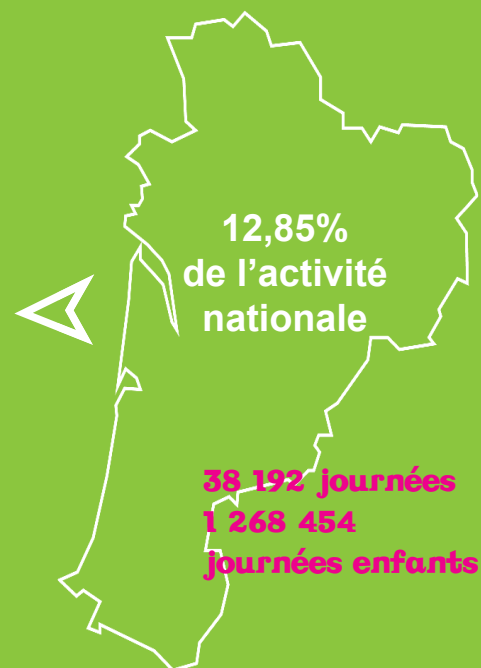
2018-2019



# Barometre de l'activité ACM

## Focus régional sur l'activité

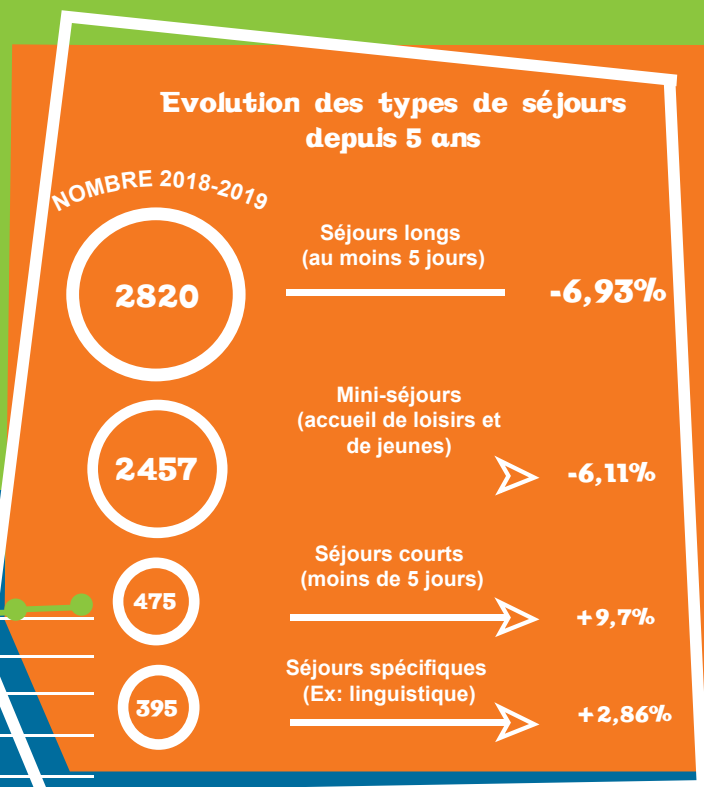
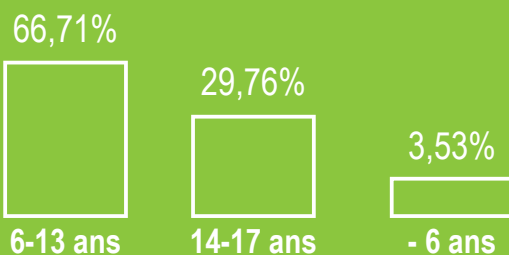
Région de destination	Nbre de séjours 2017-2018	Nbre de séjours 2018-2019
France métro. + DOM et COM	48 060	47 852
Auvergne-Rhône-Alpes	7 986	8 109
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>6 179</b>	<b>6 147</b>
Occitanie	6 004	5 833
Hauts-de-France	4 178	4 088
Pays-de-la-Loire	4 160	4 228



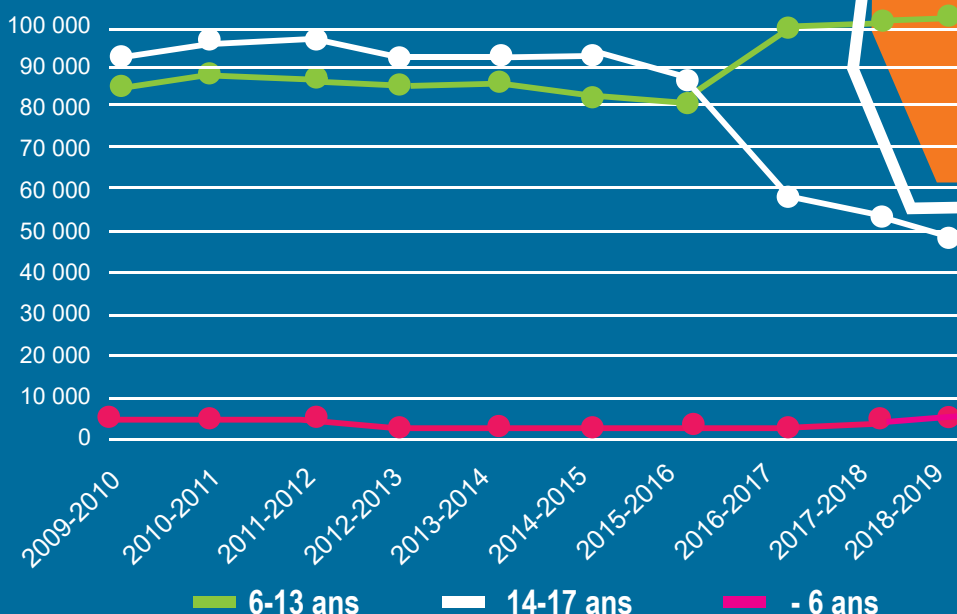
Avec 6147 séjours enregistrés sur son territoire en 2018-2019, la Nouvelle-Aquitaine reste la **seconde région** de France en termes d'Accueil Collectif de Mineurs



Entre 2018 et 2019, **163 758 enfants et adolescents** ont séjourné en Nouvelle-Aquitaine.



### Evolution du nombre de partants en fonction de l'âge



A comparaison, à l'échelle nationale sur 5 ans, ce sont les séjours courts qui augmentent à **plus de 15%** et les mini-séjours qui baissent de près **10%**.

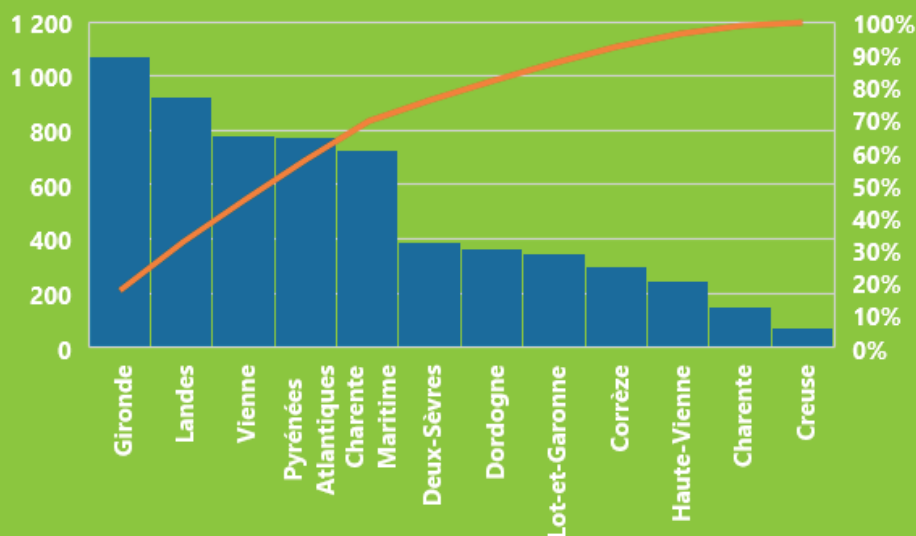
Au niveau national, la répartition de l'âge des enfants partant est similaire à la région.

# Focus départemental sur l'activité

## Répartition des séjours sur les départements

L'évolution sur les 3 dernières années, montre la stabilité de l'accueil des ACM sur la Gironde et les Landes.

Une augmentation de 16,67% sur la Vienne et une baisse de 10% sur les Pyrénées-atlantiques.



On constate proportionnellement que les séjours longs (au moins 5 jours) sont à **55%** organisés dans les Landes contre seulement 29% en Charente.

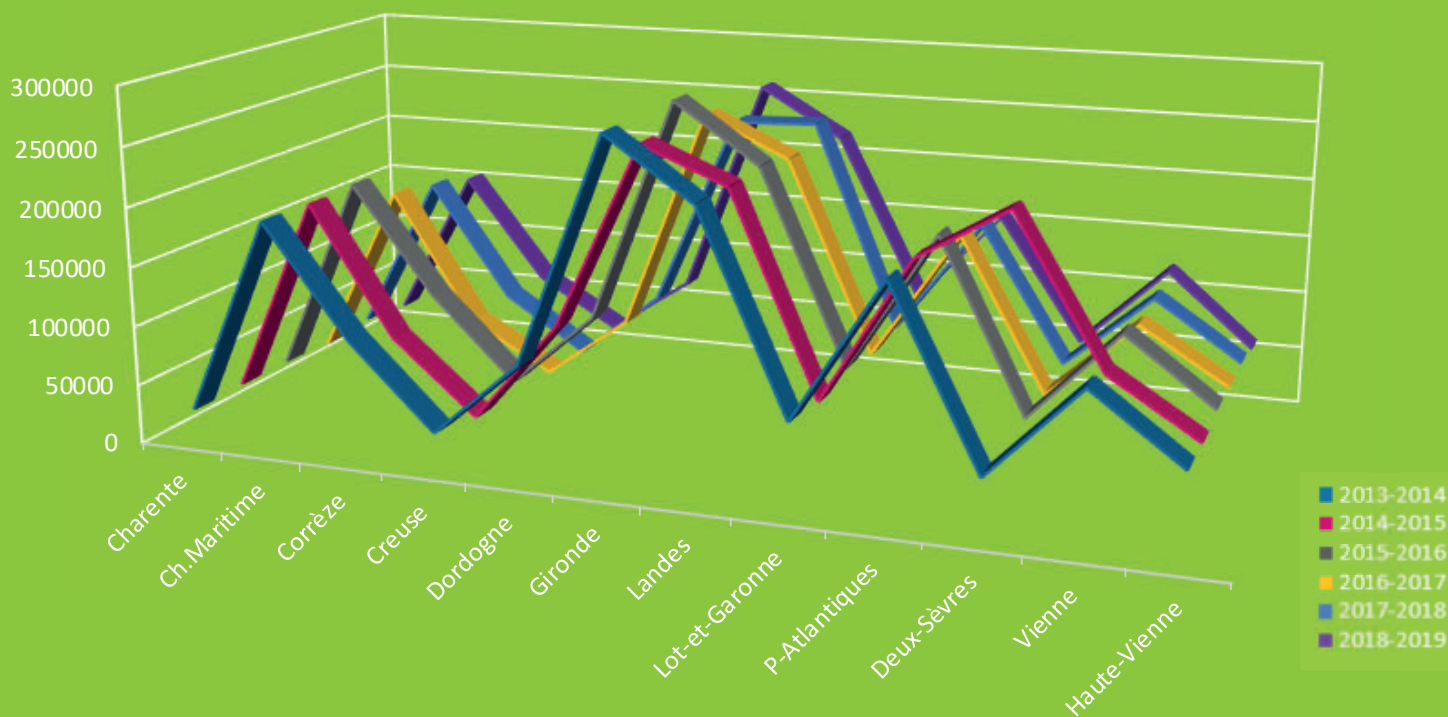
Les séjours courts (moins de 5 jours) se déroulent en majorité dans la Vienne.

En Charente, ce sont les mini-séjours à **plus de 60%** qui sont privilégiés.

### QUELQUES DEFINITIONS....

- Le nombre de journées correspond à la somme des durées des séjours.
- Une journée enfant correspond à l'accueil d'un enfant pendant une journée. Un séjour de 10 jours accueillant 12 enfants correspond à un volume d'activité de 120 journées enfants.

## Evolution du nombre de journées enfants sur les 6 dernières années par département



# Focus sur le départ des enfants et jeunes en situation de handicap



Entre 2018 et 2019, 5585 enfants et adolescents en situation de handicap sont partis dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs en baisse par rapport à 2017-2018

751 enfants et adolescents en situation de handicap ont séjourné en Nouvelle-Aquitaine.

2ème région Française à accueillir les enfants et jeunes en situation de handicap.

## Les tendances 2018-2019



- + 3,87% de séjours
- + 5,96% de séjours longs
- + 22,45% de séjours courts
- - 32,56% de mini-séjours

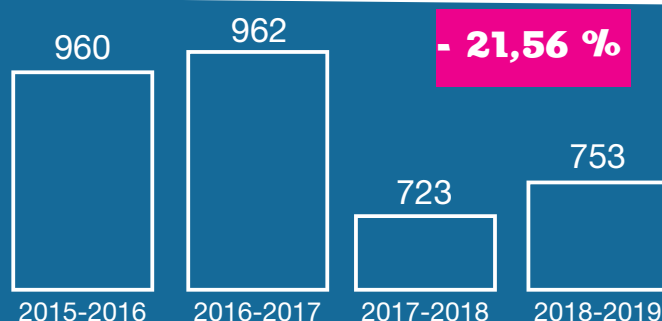
Les séjours thématiques (sportif, artistique, culturels ...) se développent fortement.

Région de destination	Nbre de séjours
France métro. + DOM et COM	5 585
Auvergne-Rhône-Alpes	1 231
Nouvelle-Aquitaine	751
Occitanie	702
Bretagne	636
Pays-de-la-Loire	513

A comparaison, le nombre d'enfants et jeunes en situation de handicap partis dans le cadre d'un ACM a augmenté de **7,34%** à l'échelle nationale.

La région Nouvelle-Aquitaine devient en 2018-2019 la 2e région accueillant les enfants et jeunes en situation de handicap.

45 % des séjours sont concentrés sur 3 départements.



On observe une baisse significative du nombre d'enfants et jeunes en situation de handicap ayant séjourné en Nouvelle-Aquitaine, avec une stabilité ces deux dernières années.

Il est à noter que les départs des enfants et jeunes en situation de handicap ne sont enregistrés que depuis 2015-2016